



Libres de s'exprimer



Nous, français, nous avons la réputation d'être très attachés à la liberté. Nous savons reconnaître que nous jouissons de beaucoup plus de libertés qu'en ont bien des habitants d'autres peuples. Nous sommes assez fiers de notre devise nationale pleine de valeurs universelles que nous voudrions voir appliquées à l'humanité entière.

Il y a quelques années, le Père Bruno Chenu écrivait : *Les français se sentent libres, se veulent égaux, se dispensent d'être fraternels*. Cette formule a retenu mon attention. Oui, c'est bien de se sentir libre à condition de respecter la liberté des autres, de se vouloir égaux sans tourner à l'égalitarisme ou à l'uniformité. Une attitude fraternelle régule les relations et permet que chacun puisse avoir sa place en respectant celle des autres.

Dans un monde devenu pluriel, plein de diversités, nous avons notre manière d'être et de croire et nous tenons à ce qu'elle soit respectée. Nous sommes appelés à avoir cette même attitude envers les autres dans la vie civile, dans la religion, dans tout ce qui constitue notre vivre ensemble.

Tout ce que nous recevons les uns des autres nous ouvre des horizons, nous fait évoluer, nous enrichit. Mais nous avons aussi un devoir de partage.

Dans le domaine de la foi, les voies spirituelles sont très diverses et nous sommes libres de choisir, libres de croire ou de ne pas croire. Notre foi éclaire notre vie, lui donne un sens, nous donne des raisons de vivre. Allons-nous la garder pour nous ? Ne serait-ce pas manquer de charité en ne la partageant pas alors que tant de personnes n'ont plus de raisons de vivre ?

Jésus lui-même nous a confié la mission d'aller par le monde entier proclamer la Bonne Nouvelle à toute la création. Marc 15, 15.

C'est vrai qu'une bonne nouvelle, cela se proclame. Nous avons repris conscience que l'Évangile est Bonne Nouvelle. Le moment est peut-être venu d'oser le dire plus fermement. Osons nous exprimer !

Sœur Lucie GUION

Prieuré Notre-Dame-de-Bethléem
Lombreuil (Loiret)